



Assemblée générale

Distr. générale
24 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025)

Note du Secrétaire général

En application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général communique ci-joint le rapport établi par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

* [A/75/150](#).



Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée priait le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de lui présenter périodiquement, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport d'activité sur la mise en œuvre des programmes de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025).

I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) pour la période allant de juin 2019 à juin 2020. Il contient des descriptions des activités et interventions en cours, achevées et nouvelles et présente les étapes franchies et les résultats obtenus jusqu'à présent. Il rend compte des efforts collaboratifs faits par la communauté internationale pour mobiliser des ressources financières et autres aux niveaux régional, multilatéral et bilatéral aux fins de la bonne exécution des programmes de la troisième Décennie.

A. État d'avancement du développement industriel en Afrique

2. Pendant la période considérée, la croissance économique de l'Afrique a été contrastée. En 2019, l'économie a connu une croissance régulière s'établissant à un taux de 2,9 %, contre une moyenne mondiale de 3 %. Des avancées importantes ont été enregistrées en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'amélioration des indicateurs de santé. La technologie et l'innovation ont été de plus en plus adoptées dans tout le continent. Des progrès ont également été réalisés en matière d'intégration économique, en particulier grâce au lancement en juillet 2019 de la phase opérationnelle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui devrait apporter des avantages considérables à l'Afrique, notamment une augmentation de 53 % des échanges de biens industriels et de 25 % du commerce intra-africain d'ici 2040. En outre, l'Afrique a obtenu l'un des meilleurs rendements des investissements étrangers directs au monde. Pour la première fois en 10 ans, plus de la moitié de la croissance du continent était imputable aux investissements, la consommation privée représentant moins d'un tiers.

3. Au début de 2020, la croissance économique de l'Afrique était en bonne voie pour continuer à augmenter. Cependant, en raison de la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), les perspectives économiques du continent pour 2020 et au-delà sont peu engageantes, comme c'est le cas pour le reste du monde. La Banque mondiale a averti que la pandémie de COVID-19 aurait des répercussions économiques et sociales graves sur l'Afrique et que, selon les projections révisées de croissance économique pour 2020, qui s'établissent à -5,1 %, la pandémie déclencherait la première récession de la région en 25 ans. Selon la Banque africaine de développement (BAfD), une plus forte contraction du produit intérieur brut (PIB) s'élevant à 3,4 %, soit une baisse de 7,3 points de pourcentage par rapport à la croissance prévue avant l'apparition de la COVID-19, peut être attendue en 2020.

4. Pour ce qui est du secteur de la fabrication, le ralentissement de la production manufacturière mondiale en 2019, dû à la baisse de la demande extérieure, à l'aggravation des répercussions mondiales des tensions commerciales entre les économies dominantes et à l'incertitude qui en résulte pour les investissements, a eu des incidences sur la production manufacturière en Afrique. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière, qui était stable depuis 2016, est passé de 2,7 % en 2018 à 1,3 % en 2019. Toutefois, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB de l'Afrique subsaharienne a continué d'augmenter, passant de 10,6 % en 2018 à 11,3 % en 2019 pour atteindre 190 milliards de dollars des États-Unis courants, soit cinq fois plus qu'en 1986. Au quatrième trimestre de 2019, le taux de croissance du continent s'élevait à 1 % et, au

premier trimestre de 2020, la production manufacturière de l'Afrique a connu une légère augmentation de 0,2 %.

B. Faits nouveaux dans l'industrie en Afrique et dans l'économie mondiale

1. Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

5. La pandémie de COVID-19 a déclenché la plus grave récession mondiale depuis des décennies et a eu un effet dévastateur sur l'économie mondiale. Le scénario de référence de la Banque mondiale prévoit un recul du PIB mondial de 5,2 % en 2020, ce qui représente la plus grave récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui ont mis à l'arrêt l'industrie manufacturière mondiale, aggravées par la chute des prix des produits de base, ont entraîné une chute de 50 milliards de dollars dans la production manufacturière dès février 2020. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que l'économie mondiale pourrait perdre entre 5 et 25 millions d'emplois et que les revenus du travail pourraient subir des pertes comprises entre 860 milliards et 3 400 milliards de dollars.

6. Le 14 février 2020, il a été confirmé que la pandémie de COVID-19 s'était propagée jusqu'en Afrique, le premier cas officiel ayant été signalé en Égypte et le premier décès au Nigéria. Face à une forte augmentation des cas de COVID-19 dans de nombreuses régions du monde, avec plus de 10 millions de cas enregistrés dans le monde entier au premier semestre de 2020, l'Afrique n'avait enregistré qu'environ 300 000 cas et 6 000 décès liés à la COVID-19 à la fin du mois de juin 2020. Si l'on regarde le nombre de cas confirmés et de décès par habitant, l'Afrique semble avoir été moins touchée que d'autres continents. Les estimations des pertes économiques dues à la COVID-19 en Afrique subsaharienne varient mais sont de l'ordre d'au moins 100 milliards de dollars. En raison de la pandémie, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que l'économie de l'Afrique subsaharienne reculera de 1,6 % en 2020, soit le plus mauvais résultat jamais enregistré dans cette région. Selon la Banque mondiale, la pandémie coûtera à l'Afrique subsaharienne entre 37 et 79 milliards de dollars en pertes de production en 2020 du fait de la baisse de la demande, des prix des produits de base et de la production et du manque de fournitures, d'investissements et de main-d'œuvre.

7. Face à la pandémie, l'Afrique a réagi rapidement à tous les niveaux. Au niveau continental, l'Union africaine a approuvé en février 2020 la stratégie continentale commune de l'Afrique face à la COVID-19, qui a fourni un cadre de santé publique permettant de veiller à la complémentarité des efforts faits par les États membres et les communautés économiques régionales. Le Fonds d'intervention COVID-19 de l'Union africaine a été créé par les Centres africains de contrôle des maladies en collaboration avec l'initiative publique-privée AfroChampions afin de réunir 150 millions de dollars pour répondre aux besoins immédiats et jusqu'à 400 millions de dollars pour faciliter une riposte sanitaire durable et l'apport d'une aide socioéconomique aux plus vulnérables. Au niveau national, la plupart des pays africains ont imposé des quarantaines, des confinements et des fermetures de frontières. Des mesures budgétaires et monétaires correctives ont également été prises et les technologies numériques, telles que les services d'argent mobile, ont été utilisées pour transférer des fonds aux pauvres et aux plus vulnérables. Les communautés économiques régionales ont pris une part active aux efforts, dévoilant des initiatives dans leurs régions respectives. Les gouvernements, le secteur privé et la société civile ont également noué des partenariats pour lutter contre la maladie.

2. Zone de libre-échange continentale africaine

8. La phase opérationnelle de la ZLECAf a démarré en juillet 2019. Elle a été suivie par la création du secrétariat de la Zone, dont le rôle est de faciliter le bon fonctionnement de la Zone. En octobre 2019, l'Union africaine, en partenariat avec l'initiative AfroChampions, a officiellement lancé le cadre d'investissement destiné à recueillir mille milliards de dollars afin de rendre la ZLECAf pleinement opérationnelle grâce à des investissements faits par le secteur privé dans divers secteurs sur le continent d'ici 2030. L'objectif du cadre, qui a été pleinement approuvé par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en février 2020, est de créer un mécanisme de financement mixte dirigé par le secteur privé en faveur des investissements dans les infrastructures et les projets stratégiques du continent en mobilisant des institutions de financement du développement, des banques et des établissements de crédit, ainsi que des fonds souverains et privés. Cette étape majeure serait facilitée par la mise en place de dispositifs de contrôle et d'incitation garantissant que les projets soient mieux hiérarchisés, suffisamment financés et déployés plus rapidement.

3. Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique

9. À sa trente-troisième session ordinaire tenue à Addis-Abeba en février 2020, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a demandé à la Commission de l'Union africaine, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et à l'initiative AfroChampions d'organiser un sommet sur l'industrialisation et la diversification économique de l'Afrique. Les préparatifs en vue de l'organisation de ce sommet ont débuté en février 2020. Le sommet devrait être l'occasion de discuter de mesures concrètes visant à stimuler le développement industriel de l'Afrique au XXI^e siècle et de contribuer ainsi à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable afin d'accélérer la mise en place de solutions durables aux plus grands défis mondiaux. Il est également envisagé que des décisions fondamentales puissent être prises aux niveaux régional et continental lors du sommet en vue d'accélérer le développement industriel de l'Afrique au moyen de la ZLECAf. Le sommet doit se tenir à Niamey pendant la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, du 16 au 20 novembre 2020.

II. Progrès accomplis au regard des principales priorités de la troisième Décennie

A. Agrobusiness et développement rural

10. Pendant la période considérée, l'ONUDI a exécuté plusieurs programmes et projets visant à promouvoir l'agribusiness et l'agro-industrie. Au Soudan, un projet financé par l'Agence italienne de coopération au service du développement a contribué au développement des chaînes de valeur du sésame, de l'horticulture, du fourrage et des arachides. Jusqu'en mai 2020, 1 467 petits exploitants agricoles ont été formés et ont obtenu des prêts garantis de la part d'institutions financières, ce qui a donné lieu à la création de 1 117 emplois saisonniers. En Ouganda, l'ONUDI aide à réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la chaîne de valeur de la banane en promouvant des méthodes de culture durables, en modernisant les installations et en formant les acteurs de la chaîne de valeur de façon à ce qu'ils

puissent satisfaire aux normes de qualité locales et aux normes d'exportation. En conséquence, la production de jus et de vin a quadruplé, 2 500 petits exploitants supplémentaires ont intégré la chaîne de valeur et le revenu moyen des agriculteurs devrait augmenter de 20 %.

11. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un projet d'une valeur de 40 millions d'euros en faveur du développement des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture, financé par l'Union européenne, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en République-Unie de Tanzanie, à Sao Tomé-et-Principe, au Sénégal et au Zimbabwe. Au Mozambique, un projet de développement de la chaîne de valeur du manioc de 1 million d'euros, financé par l'Union européenne, a permis d'accroître la disponibilité et l'accessibilité d'intrants de qualité et a facilité la création de 4 entreprises de transformation et de 20 entreprises familiales dirigées par des femmes. Dans plusieurs pays africains, la FAO a lancé l'initiative AgrInvest, qui permet de tirer parti des investissements privés dans les systèmes agroalimentaires en encourageant l'adoption de politiques et de conditions réglementaires favorables. En Éthiopie, elle s'est associée à la Rabobank Foundation pour faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises de la chaîne de valeur du blé, ce qui a contribué à doter six organisations de producteurs de plus de moyens et a permis de concevoir des solutions spéciales de financement de la production et des intrants agricoles.

12. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a continué d'aider plusieurs pays à développer diverses chaînes de valeur. En Ouganda, 32 000 personnes de la chaîne de valeur des huiles végétales, dont 9 060 femmes, recevront directement un appui du FIDA. Au Libéria, le Fonds s'est associé à la Banque mondiale pour encourager le Projet de transformation de l'agriculture paysanne et de relance de l'entrepreneuriat agricole, qui a profité à quelque 38 000 petits exploitants. En Côte d'Ivoire, il appuie les chaînes de valeur de la mangue et du riz et contribue à élaborer des plans visant à établir 10 mini-rizeries modernes. Cela devrait permettre d'améliorer sensiblement la qualité du riz local et de renforcer la compétitivité de ce produit face aux produits importés. En partenariat avec le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international, le FIDA soutiendra également la création d'une installation industrielle moderne de traitement des mangues d'une capacité de 6 000 tonnes par an.

13. Au Sénégal, un projet mis en œuvre par l'ONUDI et le FIDA a permis de former 1 187 personnes, dont 53 % de femmes, à la durabilité et à la résilience des chaînes de valeur agricole. Au Maroc, les deux entités travaillent sur un programme conjoint de développement rural destiné à aider les populations des montagnes qui vivent des chaînes de valeur du lait, du miel et des arbres fruitiers à s'adapter aux changements climatiques et à augmenter et à diversifier leurs revenus en leur fournissant du matériel résistant au climat et en leur dispensant une formation sur les méthodes de gestion durable.

14. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a appuyé la chaîne de valeur du bétail dans le cadre de la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase de l'Union africaine. La technique de stérilisation des insectes et des drones aériens ont été utilisés pour lutter contre les mouches tsé-tsé au Burkina Faso, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Tchad, en Zambie et au Zimbabwe. À Maurice, une nouvelle installation produisant 15 millions de mouches stériles par semaine a été ouverte afin de réduire le nombre de mouches des fruits issues d'espèces exotiques.

B. Renforcement des capacités commerciales

15. L'ONUDI a continué d'exécuter divers programmes et projets visant à renforcer la compétitivité des exportations. Dans le cadre de son Programme d'appui à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, un projet de 6,2 millions de dollars financé par l'Union européenne a été lancé au Ghana en mars 2019 en vue d'améliorer la qualité des produits et la capacité d'exportation dans les chaînes de valeur du manioc, de la mangue, de l'ananas, des cosmétiques et des produits de soins personnels. En Sierra Leone, un projet de 5 millions de dollars a été lancé avec le Centre du commerce international (ITC) pour renforcer les capacités techniques et les ressources humaines des institutions garantes de la qualité. En Afrique du Sud, un projet de 1,4 million de dollars financé par le Secrétariat d'État suisse à l'économie a été mis en place en vue d'aider les acteurs de la chaîne de valeur des huiles végétales à se conformer aux normes internationales et de faciliter l'accès au marché des petites et moyennes entreprises.

16. La CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'ITC, les communautés économiques régionales et d'autres partenaires, a continué d'aider les pays africains à élaborer des stratégies pour la mise en œuvre de la ZLECAf. Des stratégies nationales ont été établies pour 15 pays, dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée, le Kenya, le Niger, la Sierra Leone, le Tchad, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

17. En août 2019, la BAfD a signé avec l'Union africaine un accord prévoyant l'octroi d'une subvention de 4,8 millions de dollars afin d'appuyer le secrétariat de la ZLECAf au Ghana. La subvention aidera le secrétariat à faciliter le bon fonctionnement de la Zone, y compris l'élaboration de programmes de travail et de budgets annuels et l'application des décisions prises par les ministres et les chefs d'État et de gouvernement. Elle sera également utilisée pour soutenir les efforts visant à promouvoir la pleine ratification de la ZLECAf par tous les États membres.

18. Pendant la période considérée, la CNUCED a continué de faciliter les échanges commerciaux des pays africains, 27 pays ayant accès au Système douanier automatisé en 2019. Ce système fournit en temps réel des informations et des statistiques aux pays bénéficiaires, leur permettant de détecter les mauvaises pratiques dans les opérations douanières et d'accroître l'efficacité. La Zambie a reçu une assistance pour mener une étude d'impact de la ZLECAf. La CNUCED a également aidé l'Angola et la Namibie à élaborer leurs politiques commerciales nationales. En juillet 2019, elle s'est associée à la Commission de l'Union africaine pour mettre au point et lancer le mécanisme en ligne de la Zone pour la notification, le suivi et l'élimination des obstacles non tarifaires.

19. En juillet 2019, l'ITC et le Département du commerce et de l'industrie de la Commission de l'Union africaine ont lancé l'Observatoire africain du commerce, qui a pour objet de transformer la collecte, l'utilisation et la diffusion des informations liées au commerce pour faciliter la prise de décisions stratégiques et commerciales, d'accroître le commerce entre pays africains et de stimuler l'industrialisation, la diversification économique et la réalisation des objectifs de la ZLECAf. L'ITC a également exécuté divers autres projets, notamment une initiative financée par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord devant faciliter le commerce et l'investissement indiens en Afrique, qui a contribué à établir des liens dans ces deux domaines entre l'Inde et cinq pays d'Afrique de l'Est. En Éthiopie, une entreprise textile indienne a officiellement

inauguré une usine dans le parc industriel de Mekelle, ce qui a conduit à la création de 2 000 emplois. Au Rwanda, quatre sociétés d'épices indiennes s'associent à des agriculteurs locaux pour cultiver des piments hybrides en introduisant six nouvelles variétés de piments dans le pays.

20. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a continué de mettre en œuvre divers projets liés au commerce pour soutenir les pays africains. Dans le cadre d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce, certains pays les moins avancés d'Afrique ont reçu une formation sur les approches analytiques par secteur afin de faciliter le recensement des besoins relatifs au commerce en matière de développement des infrastructures et d'industrialisation. Grâce à cette formation, la Société de développement agricole du Bénin a augmenté sa production d'ananas de 25 % pour atteindre 1 500 boîtes par mois et a pu générer de nouvelles exportations. Au Burkina Faso, le soutien de l'OMC a permis à 6 679 personnes (dont 80 % de femmes) d'augmenter leurs revenus en rejoignant la chaîne de valeur de la mangue et à 3 217 personnes (dont 90 % de femmes) de faire de même en intégrant la chaîne de valeur de la noix de cajou. Au total, 1 436 nouveaux emplois ont été créés dans les deux secteurs.

21. Dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'ONUDI et l'ITC, ainsi que d'autres partenaires de développement, ont continué de mener le programme d'amélioration de l'accès aux marchés (Market Access Upgrade Programme) afin d'encourager l'augmentation des exportations de produits agroalimentaires et horticoles et de promouvoir l'intégration régionale et l'accès aux marchés européens. Au Kenya, l'ONUDI a lancé un projet d'une valeur de 3,7 millions d'euros pour appuyer les chaînes de valeur du haricot vert, du pois mange-tout, du piment, de la mangue, du fruit de la passion, de la noix de macadamia, des arachides, des herbes et des épices. L'ITC a formé plus de 123 « champions de la qualité », tandis que plus de 65 petites et moyennes entreprises et coopératives dans les secteurs du café, du thé et de l'horticulture ont reçu une aide pour améliorer leur solvabilité et leur accès au financement. Trois petites et moyennes entreprises ont bénéficié d'une assistance pour obtenir des prêts d'un total de 1,4 million de dollars.

22. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'ONUDI ont collaboré aux fins de l'élaboration du programme de compétitivité des entreprises régionales et du projet d'accès aux marchés (Regional Enterprises Competitiveness Programme and Access to the Market Project, ou RECAMP), qui est financé par l'Union européenne et dont l'objectif est d'accroître la compétitivité et l'accès aux marchés des petites et moyennes entreprises des secteurs de l'horticulture, du cuir et des articles en cuir et de l'agroalimentaire, contribuant ainsi au renforcement de l'intégration économique régionale.

23. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a dispensé à plusieurs pays africains une formation sur le Traité de coopération en matière de brevets, en particulier sur la procédure de demande de brevet et la gestion des brevets aux niveaux international et national ainsi que sur l'utilisation des outils informatiques liés au Traité. Plus de 130 participants ont reçu une formation au Kenya, en Mauritanie, au Mozambique, en Ouganda et aux Seychelles. En partenariat avec l'African Regional Intellectual Property Organization, l'OMPI a également organisé à Harare un stage de formation sur la rédaction de brevets à l'intention de 35 participants de 20 pays africains.

C. Entrepreneuriat et développement des compétences

24. L'ONUDI a exécuté divers programmes et projets d'entrepreneuriat. En Éthiopie, un centre d'excellence textile a été créé et a permis de former plus de 1 015 personnes, qui ont depuis été embauchées par des usines de confection. En Somalie, l'ONUDI s'est associée au Gouvernement italien pour offrir une formation à des start-ups dans les domaines de la construction, des énergies renouvelables et de la pêche. Au total, 29 plans d'affaires ont été élaborés et des négociations visant à lever 10 millions d'euros ont été engagées. Au Maroc, l'ONUDI aide le Gouvernement à renforcer sa position de plaque tournante régionale du transport routier en créant un centre d'instruction. Au Soudan du Sud, elle a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour améliorer et entretenir les compétences entrepreneuriales de 1 065 femmes et jeunes.

25. L'OIT a mis en œuvre 23 projets de développement des chaînes de valeur dans 13 pays africains, en accordant une importance particulière à l'entrepreneuriat. En Égypte, elle s'est associée au Programme alimentaire mondial (PAM) pour former 50 252 femmes, dont 13 000 ont reçu un appui pour lancer des projets générateurs de revenus dans le cadre du programme de promotion de l'entrepreneuriat « Gérez mieux votre entreprise ». En République centrafricaine, une formation à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises a été dispensée à 320 jeunes. Au Mali, 1 250 jeunes ont reçu une aide pour mener à bien des projets entrepreneuriaux, au moyen d'outils de formation auxquels les agences nationales pour l'emploi, y compris pour l'emploi des jeunes, avaient été formées par l'OIT.

26. Au Togo, 50 000 personnes ont tiré des avantages directs d'un projet que le FIDA mène pour promouvoir l'entrepreneuriat rural et 230 000 personnes des avantages indirects. Le FIDA met en œuvre des projets similaires au Cameroun, où 4 687 entreprises agropastorales devraient être créées, et à Madagascar, où 500 000 personnes, dont 150 000 femmes, en ont directement bénéficié. Dans le cadre de l'initiative SheTrades Commonwealth, l'ITC a mené des activités de renforcement des capacités et de mise en relation d'entreprises au profit de petites et moyennes entreprises détenues par des femmes au Ghana, au Kenya et au Nigéria. Plus de 3 000 de ces entreprises ont reçu une formation aux compétences liées au commerce. Des pipelines commerciaux d'une valeur d'environ 90 millions de dollars ont été établis. Les partenariats ont permis à 15 organisations d'appui aux entreprises d'offrir de nouveaux services, notamment la publication d'un répertoire des entreprises détenues par des femmes.

27. En partenariat avec le groupe Ecobank et d'autres partenaires techniques et financiers, dont la BAfD, la Banque africaine d'import-export (AFREXIM), l'Union européenne, la Banque de Nouvelle-Zélande, KfW, l'Agence allemande de coopération internationale et l'ONUDI, l'Agence de développement de l'Union africaine a mis au point une riposte à la COVID-19 pour aider les microentreprises et petites et moyennes entreprises africaines en leur fournissant un financement direct et des subventions applicables aux prix, en facilitant l'accès aux nouveaux marchés et en leur donnant les moyens d'accéder aux capacités essentielles.

28. En Somalie, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a continué d'exécuter le programme en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans le secteur des travaux publics. Au total, 330 jeunes ont reçu une formation aux compétences non techniques et transférables et aux compétences d'ingénierie utiles dans les chaînes de valeur de la construction. Deux cents jeunes ont participé à un stage de formation sur l'entrepreneuriat et la création d'entreprises,

à la suite de quoi, tous ont déclaré avoir acquis des compétences appropriées pour entrer sur le marché du travail en Somalie.

29. L'AIEA a accordé à des candidats africains 13 bourses de doctorat pour qu'ils puissent étudier dans des universités étrangères et 10 bourses de master pour qu'ils puissent étudier dans des universités égyptiennes et ghanéennes. Deux cours de troisième cycle sur la radioprotection et la sécurité ont été organisés à l'intention de 35 jeunes professionnels africains. Vingt projets régionaux ont été mis au point dans le cadre de l'Accord régional de coopération pour l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires. L'AIEA a également contribué à l'élaboration d'outils d'apprentissage en ligne sur les réacteurs de recherche et l'analyse par activation neutronique, qui sont désormais utilisés par des professionnels de 12 États membres africains.

D. Politique et statistiques industrielles

30. L'ONUDI a continué de mener des activités de conseil en matière de politique industrielle et de contribuer aux statistiques industrielles. Par exemple, des stages de formation, des enquêtes statistiques et des ateliers ayant trait à la politique industrielle ont été organisés en République-Unie de Tanzanie. L'ONUDI a contribué à la troisième édition du programme de formation des décideurs sur la politique industrielle, qui s'est déroulée en Afrique du Sud en septembre 2019. Le programme était axé sur les problèmes de développement industriel à l'ère de la quatrième révolution industrielle. En novembre et décembre 2019, l'ONUDI s'est associée au comité d'organisation du Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation et à l'Agence allemande de coopération internationale pour organiser deux conférences régionales de haut niveau visant à recenser les possibilités et à étudier l'exploitation des technologies de pointe pour favoriser l'industrialisation en Afrique de l'Est et en Afrique australe.

31. En collaboration avec la CEA, la CNUCED a effectué une analyse de fond aux fins de la neuvième édition de la publication *Next Steps for the African Continental Free Trade Area : Assessing Regional Integration in Africa* (Prochaines étapes pour la Zone de libre-échange continentale africaine : État de l'intégration régionale en Afrique). Elle a également apporté un éclairage sur le commerce électronique et le passage au numérique en Afrique. Dans son analyse, elle a examiné les possibilités et difficultés présentées par le commerce électronique en Afrique, notamment compte tenu des fractures numériques persistantes et du rôle de la numérisation dans les politiques industrielles des pays africains. La CNUCED et la CEA ont mis en œuvre conjointement un projet de compte de l'ONU pour le développement visant à donner aux décideurs et aux acteurs nationaux et régionaux les moyens de mesurer et d'analyser les chaînes de valeur et de concevoir des politiques en matière de services.

32. En partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine et le Centre d'étude des économies africaines, la CNUCED a introduit l'indice des capacités productives en 2019 et mis en place des outils statistiques servant à mesurer et à analyser les résultats obtenus en matière de commerce des services. Ces outils aideront les pays membres de l'Union à formuler leurs politiques. Huit responsables du commerce ont suivi en ligne une formation à ces outils. En 2020, l'élaboration d'un système informatique destiné à compiler et à diffuser des statistiques sur le commerce des services a été lancée.

33. Le FMI a contribué au développement des capacités des pays africains en leur proposant une assistance technique, des stages de formation, des modules d'apprentissage entre pairs et des cours en ligne. Par l'intermédiaire de ses centres au Gabon, au Ghana, à Maurice, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie, il a aidé les pays africains à définir des priorités nationales et régionales en matière d'industrialisation et à améliorer la mobilisation des ressources, la gestion des finances publiques, l'administration de la dette, la politique monétaire, les systèmes financiers, les cadres législatifs et les statistiques macroéconomiques et financières. Cela aidera les pays africains à concevoir des politiques économiques durables et inclusives, en particulier dans le contexte de problèmes mondiaux comme la pandémie de COVID-19.

34. L'Organisation tripartite du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Organisation tripartite COMESA-CAE-SADC) a réalisé des études visant à améliorer les capacités statistiques industrielles de la SADC et d'autres communautés économiques régionales, capacités qui sont indispensables pour mesurer et comprendre le rythme du développement industriel et l'efficacité de la politique industrielle en Afrique. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec l'appui de la BAfD, a élaboré une politique régionale applicable au secteur de l'automobile.

E. Zones économiques spéciales et parcs industriels

35. L'ONUDI a continué à collaborer avec diverses parties prenantes pour rendre opérationnels les programmes de partenariat pays, qui favorisent le développement de parcs industriels. En Éthiopie, en janvier 2020, la construction de quatre parcs agro-industriels intégrés pilotes était achevée au moins à 80 %, voire à 100 %. Plus de 600 millions de dollars ont été alloués par divers partenaires de développement, dont la BAfD, la Banque européenne d'investissement, le Gouvernement italien et l'Union européenne, afin d'accroître les ressources du Gouvernement éthiopien. Au Sénégal, l'ONUDI a facilité la mise en service de trois parcs industriels. En parallèle, la BAfD et la Banque islamique de développement (BID) ont alloué des fonds pour encourager la création d'un certain nombre de pôles de croissance agricoles, appelés agro-pôles. Au Maroc, divers projets techniques sont en cours d'élaboration, l'accent étant mis sur les zones industrielles, l'agro-industrie, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, la quatrième révolution industrielle et le commerce électronique. En Égypte et en Afrique du Sud, l'ONUDI encourage la transition des parcs industriels vers des parcs éco-industriels avec l'appui financier du Gouvernement suisse dans le cadre du programme mondial en faveur des parcs éco-industriels.

36. L'AFREXIM encourage la mise en place de parcs industriels et de zones économiques spéciales dans plusieurs pays africains. Au Gabon, elle appuie la création d'une zone économique spéciale intégrée axée sur la transformation du bois d'œuvre et la fabrication de mobilier. Plus de 40 installations industrielles de transformation du bois ont été ouvertes et 12 500 emplois ont été créés. En Côte d'Ivoire, des négociations sont en cours pour créer le parc industriel pilote PK-24 d'Abidjan, qui sera spécialisé dans l'agro-industrie et l'industrie légère. Au Nigéria, une collaboration a été nouée avec le Gouvernement pour créer le parc industriel textile de Lekki et la ville industrielle d'Enyimba dans le cadre de l'initiative « Made

in Nigeria for Export ». Au Burkina Faso, l'AFREXIM facilite la construction d'un parc intégré d'industrie textile et de confection de vêtements.

37. En décembre 2019, la BAfD a versé 220 millions de dollars pour faciliter la mise en œuvre du Programme axé sur les résultats pour l'amélioration de la compétitivité territoriale au Maroc. Le Programme aide le Maroc à appliquer le plan régional d'accélération industrielle de celui-ci, notamment en créant des pôles industriels, en attirant des investisseurs privés et en générant des emplois.

38. La CEDEAO encourage la création d'une zone économique spéciale transfrontalière et de traitement des cultures dans la zone frontalière de Sèmè entre le Bénin et le Nigéria. Une étude de faisabilité a été réalisée avec l'aide de l'ONUDI et les discussions sur la mise en œuvre du projet sont en cours. La CEDEAO a également œuvré en faveur de la création d'une zone économique spéciale transfrontalière tripartite entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali et a continué de collaborer avec les Gouvernements de ces pays.

F. Industries pharmaceutiques

39. L'ONUDI collabore avec l'Organisation ouest-africaine de la santé en vue d'améliorer l'industrie pharmaceutique dans les pays membres de la CEDEAO. Un cadre de référence régional et une feuille de route propre à chaque pays, indiquant les mesures à prendre pour se conformer aux bonnes pratiques de fabrication, ont été élaborés et examinés par les États membres. Dans le cadre du Programme système qualité de l'Afrique de l'Ouest et en réponse à la pandémie de COVID-19, des projets de normes applicables aux masques faciaux ont été élaborés et examinés, ce qui a conduit à la création d'une équipe spéciale sur les masques faciaux relevant du comité d'harmonisation des normes textiles. Un examen des normes relatives aux désinfectants pour les mains à base d'alcool a également été effectué et sera transmis au comité d'harmonisation technique des produits chimiques, qui y donnera suite. Dans le cadre d'un projet mené par l'ONUDI au Sénégal, un prototype de distributeur automatique de gel hydroalcoolique a été mis au point par une start-up créée par de jeunes diplômés.

40. L'ITC, en collaboration avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni, le Conseil chinois pour la promotion du commerce international et le Fonds de développement sino-africain, et au moyen du Partenariat pour l'investissement et la croissance en Afrique (PIGA), a contribué au développement de l'industrie pharmaceutique en Éthiopie et au Mozambique en attirant des investisseurs étrangers. En 2020, un projet d'entreprise conjointe d'une valeur de 9 millions de dollars sera exécuté au Mozambique et deux autres projets d'une valeur de 30 millions de dollars seront mis en œuvre en Éthiopie. Les deux projets en Éthiopie contribueront à améliorer l'accès au matériel médical et aux fournitures médicales.

41. Le 26 juin 2020, la BAfD, par l'intermédiaire de son guichet de financement à des conditions favorables, le Fonds africain de développement, a approuvé l'allocation de 9,52 millions de dollars afin de renforcer la riposte à la pandémie de COVID-19 en Afrique de l'Est, dans la Corne de l'Afrique et aux Comores. Cette subvention fait partie des 10 milliards de dollars alloués à la Facilité de réponse rapide à la COVID-19. Les fonds serviront également à acheter des fournitures médicales essentielles, y compris des tests, et à former des agents sanitaires. Ils permettront en outre de renforcer les systèmes de santé et la surveillance des maladies, d'améliorer

la prévention et le contrôle des infections et d'accroître la coordination régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de limiter les transmissions transfrontalières.

G. Énergies renouvelables et efficacité énergétique

42. L'ONUDI a mobilisé 300 millions de dollars par l'intermédiaire du Réseau consultatif pour le financement privé afin d'encourager les entreprises africaines à utiliser des énergies propres. Au total, le Réseau a facilité 43 projets africains, ce qui a permis une réduction cumulée des émissions de dioxyde de carbone de 875 000 tonnes par an. En Afrique du Sud, un projet de l'ONUDI financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a aidé les petites et moyennes entreprises à exploiter l'énergie issue de la méthanisation déchets organiques, de façon à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables de 22,5 millions de kilowattheures et à réduire les émissions de dioxyde de carbone de 1 million de tonnes en 2021. Le Centre-Réseau des technologies climatiques, qui est hébergé par l'ONUDI, a fourni une assistance technique à huit pays d'Afrique australe pour les aider à élaborer des stratégies régionales en matière d'appareils et d'équipements à haut rendement énergétique.

43. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a collaboré avec 35 prestataires de services financiers et énergétiques pour fournir une énergie propre à plus de 3 millions de personnes en Afrique. En Éthiopie, il s'est associé au PNUD, à la Banque de développement nationale et au Gouvernement pour rendre opérationnel un programme destiné aux entreprises du secteur des énergies renouvelables, qui a permis de garantir des prêts de 1,1 million de dollars à 12 petites et moyennes entreprises du secteur en 2019. Au Lesotho, en partenariat avec le PNUD, il a encouragé des investissements dans des mini-réseaux et des centres énergétiques exploitant des énergies renouvelables en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En Gambie, toujours de concert avec le PNUD, il a financé un projet de centrale solaire d'une capacité de 10,5 mégawatts.

44. Dans le cadre de son programme de transfert de technologies d'énergie propre à faible émission de carbone, financé par le Gouvernement japonais, l'ONUDI a mis en œuvre au Maroc un projet qui a démontré qu'il était viable sur le plan technico-économique d'associer la production d'énergie renouvelable au moyen des panneaux photovoltaïques à concentration d'une capacité de 1 mégawatt existants au stockage d'énergie dans des batteries à oxydoréduction au vanadium. En République-Unie de Tanzanie, elle a facilité des interventions dans le domaine de l'énergie propre, notamment en renforçant les capacités des fabricants locaux de fourneaux, en encourageant l'adoption d'énergies propres et en consolidant le cadre stratégique et réglementaire. Le projet devrait permettre de réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus de 2,3 millions de tonnes en 2022.

45. L'AIEA a contribué à renforcer la capacité de planification énergétique des pays africains. Des réunions d'experts nationaux ont été organisées pour mettre la dernière main aux rapports sur les options d'approvisionnement durable en électricité qui s'offrent à l'Afrique du Nord et à l'Afrique de l'Est. Ces activités, ainsi qu'un exercice similaire réalisé précédemment en Afrique de l'Ouest, sont l'aboutissement d'un programme complet de renforcement des capacités, axé sur la réalisation d'analyses technico-économiques sur les sous-régions africaines en utilisant les outils de planification de l'AIEA relatifs aux systèmes énergétiques. L'Agence a aidé le

Togo à élaborer son plan directeur d'électrification et le Botswana à achever la conception de son plan de ressources intégré.

46. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) collabore avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni dans le cadre d'une initiative visant à garantir l'accès à l'énergie propre et à accroître durablement la capacité énergétique en Sierra Leone. Ce projet permettra de fournir jusqu'à 4 mégawatts d'énergie durable à faible intensité de carbone à plus de 337 000 habitants ainsi qu'à des entreprises locales et aux services essentiels. La deuxième phase du projet consistera à donner à 44 collectivités supplémentaires un accès à l'électricité. Afin de garantir la durabilité à long terme, les mini-réseaux sont exploités par des entreprises privées sélectionnées à l'issue d'une mise en concurrence, dans le cadre d'accords de licence de 20 ans. À la fin de 2019, le projet avait permis de mobiliser 7 millions de dollars supplémentaires sous forme de co-investissements provenant du secteur privé.

H. Environnement et changements climatiques

47. En décembre 2019, l'ONUDI a obtenu plus de 38 millions de dollars du FEM. Ces fonds, ainsi que les 250 millions de dollars obtenus par cofinancement, aideront 13 pays bénéficiaires à s'engager sur la voie d'un développement plus durable. Dans le cadre du Programme mondial d'innovation par les technologies propres, l'ONUDI aidera à créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat dans le domaine des technologies propres. Plus de 1 000 entreprises recevront une aide au développement et des investissements adaptés à leurs besoins. Au Ghana, un projet de 7 millions de dollars a déjà été lancé et le Programme mondial d'innovation par les technologies propres promeut la mise en place d'un cadre d'économie circulaire dans l'industrie plastique, en étroite collaboration avec le Global Plastic Action Partnership du Forum économique mondial. En République démocratique du Congo, l'ONUDI aidera le pays à être moins vulnérable et plus résilient face aux changements climatiques en encourageant l'innovation et le transfert et le déploiement à grande échelle de technologies et de services axés sur l'adaptation par les petites et moyennes entreprises.

48. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a continué de travailler avec le PNUD, l'UNOPS et d'autres partenaires pour épauler divers pays africains (Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice et Ouganda), notamment dans les domaines des technologies fonctionnant au biogaz, de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, de l'agriculture biologique, de la fabrication verte et de l'écoétiquetage dans le cadre du projet SWITCH Africa Green. Plus de 3 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises ont reçu un appui lors de la première phase du projet, qui s'est achevée en février 2020. Quatorze subventions visant à promouvoir le développement d'entreprises vertes ont été accordées au cours de la deuxième phase.

49. En Gambie, le FIDA s'est associé au Fonds de l'OPEP pour le développement international et au FEM pour promouvoir des investissements intelligents face aux changements climatiques en faveur des pauvres des zones rurales, une initiative qui devrait améliorer la vie de 40 000 ménages, composés à 80 % de femmes et à 25 % de jeunes ou de personnes handicapées. En Éthiopie, le FIDA et le Gouvernement encouragent l'adoption de méthodes d'agriculture durables au moyen du Programme de développement participatif de la petite irrigation, qui devrait améliorer les revenus et la sécurité alimentaire de 108 750 personnes, dont 43 500 femmes. Au Kenya, le

FIDA a collaboré avec le Gouvernement, The Nature Conservancy et la société Coca-Cola pour mettre en place un dispositif de financement durable des services environnementaux, le Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi, un projet qui a jusqu'à présent bénéficié à 23 280 agriculteurs.

50. Dans le cadre du programme SwitchMed II, financé par l'Union européenne, l'ONUDI a contribué à la mise en place d'un programme visant à recenser les possibilités d'améliorer les flux de déchets post-industriels et pré-consommation des industries du textile et de l'habillement au Maroc et en Tunisie. Des mesures sont également prises au titre du programme SwitchMed II en vue de renforcer les moyens dont disposent les acteurs locaux pour appliquer des pratiques de gestion des produits chimiques plus sûres qui peuvent protéger les consommateurs, les travailleurs et l'environnement et contribuer à accroître la responsabilité environnementale dans ces secteurs. En collaboration avec de grandes marques mondiales, des acteurs industriels locaux et les Gouvernements, l'ONUDI renforce également les capacités locales dans les deux pays afin de faciliter un classement approprié et la collecte, le tri et le recyclage efficaces des textiles post-industriels et pré-consommation, conformément aux exigences du marché mondial.

51. Grâce à la mise en œuvre conjointe du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, l'ONUDI, le PNUE, le PNUD, l'OIT et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ont continué à fournir, en fonction de la demande, un appui à l'élaboration de politiques et au renforcement des capacités en vue d'aligner les politiques économiques sur les objectifs de développement durable et d'établir des liens entre ces politiques et les programmes de croissance économique, d'emploi, de durabilité et de lutte contre les inégalités dans 20 pays, dont l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Ghana, Maurice, le Maroc et le Sénégal. Au Ghana, un projet pilote sur l'utilisation rationnelle des ressources industrielles dans les secteurs de l'acier et de l'huile de palme a été mené à bien. Dans le cadre de ce projet, des recommandations stratégiques ont été formulées à l'intention du pays et des mesures spécifiques ont été prises dans les usines pilotes afin d'améliorer le rendement énergétique. Au Burkina Faso, une stratégie nationale en faveur de l'industrie verte a été élaborée et adoptée par le Gouvernement en juillet 2019.

I. Informatique et communications

52. L'ONUDI a fait appel à divers partenaires de développement mondiaux pour lancer des activités de coopération technique numérique dans toute l'Afrique. Au Maroc, elle a facilité la création de liens et les échanges entre l'Agence marocaine de développement du digital et plusieurs multinationales du secteur numérique afin de déterminer le meilleur modèle d'exploitation et de d'activité pour l'usine intelligente qu'il était prévu d'installer à Rabat. En Égypte, une collaboration a été nouée avec l'Agence égyptienne pour le développement des microentreprises et petites et moyennes entreprises afin de mettre sur pied des projets communs visant à introduire les technologies numériques dans la majorité des petites et moyennes entreprises, de façon à accroître l'efficacité et le champ d'activité de celles-ci.

53. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a aidé la Commission de l'Union africaine à rédiger la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique, qui a ensuite été approuvée lors de la trente-sixième session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine en février 2020. Elle a également contribué à l'Initiative de politique et de réglementation pour l'Afrique numérique, qui est financée par l'Union européenne et qui porte sur la gestion du spectre aux fins de la connectivité

à haut débit en Afrique. L'UIT et le Bureau régional OMS de l'Afrique ont aidé ensemble les États membres à utiliser pleinement et durablement les technologies numériques dans la prestation des services de santé. L'Union s'est associée à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et à la Commission de l'Union africaine pour mettre en œuvre l'initiative Les jeunes africaines savent coder, qui a pour objet d'encourager les filles à choisir une carrière dans le numérique. Plus de 500 filles ont participé aux ateliers de codage organisés dans le cadre de cette initiative.

54. En Ouganda, le Fonds d'équipement des Nations Unies a noué un partenariat avec des entreprises dans les secteurs des télécommunications, des technologies financières, des technologies agricoles et de l'agrobusiness pour promouvoir la numérisation des chaînes de valeur du maïs, du café, du thé, des huiles de graines et des produits laitiers. Un total de 224 938 agriculteurs a adopté l'argent mobile comme tout premier système de compte financier officiel. Au Ghana, l'alliance « Better Than Cash » (Mieux que de l'argent liquide) collabore avec la World Cocoa Foundation pour favoriser la croissance des systèmes de paiement numérique dans la chaîne de valeur du cacao. En 2019, 800 agriculteurs ont reçu leurs principaux paiements par l'intermédiaire de services d'argent mobile, bien que le nombre de bénéficiaires potentiels s'établisse à 800 000. En réponse à la pandémie de COVID-19, le Fonds d'équipement des Nations Unies a facilité des services de paiement numérique au profit de personnes pauvres, afin d'atténuer les répercussions négatives de la maladie.

55. Au Niger, l'OMS s'est associée à la FAO, au PNUD, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, à l'Agence nationale pour la société de l'information, au Gouvernement et au secteur privé pour lancer un projet de « villages intelligents » visant à améliorer les moyens de subsistance des populations rurales grâce aux technologies de l'information et des communications, notamment en connectant entre eux les 15 000 villages du pays par des moyens numériques. ONU-Habitat a continué à former des jeunes au Kenya afin d'encourager la recherche de solutions numériques innovantes aux problèmes de gouvernance urbaine. Le projet a contribué à renforcer les capacités des administrations locales, utilisant les technologies numériques comme un outil de promotion de la bonne gouvernance, de la planification urbaine et de la participation des jeunes aux processus de gouvernance.

J. Sensibilisation et forums mondiaux

56. En septembre 2019, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, l'ONUDI, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, la BAfD, l'UIT, l'AFREXIM et l'initiative AfroChampions, a organisé un forum de haut niveau sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) sur le thème « Promouvoir l'innovation et le développement des infrastructures : un moyen pour stimuler l'activité manufacturière en Afrique à l'ère de la quatrième révolution industrielle ». Les participants à la réunion, dont un certain nombre de chefs d'État, d'éminents représentants du secteur privé africain et des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes, ont débattu de divers facteurs clés susceptibles de stimuler l'industrie manufacturière dans le cadre de la quatrième révolution industrielle.

57. L'UIT, la CEA et la Campagne urbaine mondiale ont organisé conjointement la quatorzième session annuelle du Forum mondial sur les établissements humains à Addis-Abeba en septembre 2019, sur le thème « Développement durable des villes et des établissements humains à l'ère numérique ». Le Forum a donné aux pays africains l'occasion d'échanger avec des participants du monde entier sur les possibilités que la révolution numérique offre en ce qui concerne l'avènement de villes et d'établissements humains durables et la mise au point de politiques, de stratégies et de technologies innovantes.

58. En août 2019, l'ONUDI a collaboré avec la Commission de l'Union africaine et la BAfD pour organiser une manifestation parallèle de haut niveau en marge de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique tenue à Yokohama (Japon). À l'occasion de cette manifestation, qui a réuni plus de 200 participants, une attention particulière a été accordée aux aspirations communes à une mise en œuvre réussie de la ZLECAf et à l'importance des partenariats aux fins de la croissance économique et de la création d'emplois.

59. Le vingt-huitième Forum économique mondial s'est tenu au Cap en septembre 2019 sur le thème « Façonner une croissance inclusive et un avenir commun à l'heure de la quatrième révolution industrielle ». Le Forum a donné l'occasion d'explorer des idées sur la manière d'intensifier la transformation de l'architecture régionale en matière d'institutions, d'infrastructures, d'intégration, d'industrialisation et d'innovation. Les principaux résultats comprennent le lancement de l'Africa Growth Platform, qui aidera la communauté des start-ups africaines à se développer et à être compétitive sur les marchés internationaux, et le lancement du Programme africain de commerce électronique, un plan d'action en huit étapes ayant pour objet d'aider le continent à tirer parti des avantages du commerce électronique.

60. L'ONUDI a collaboré avec le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement afin d'organiser la huitième Conférence ministérielle des pays les moins avancés à Abou Dhabi. Les participants ont étudié les stratégies qui favoriseraient l'industrialisation des pays les moins avancés au-delà de 2020, en tenant compte des enseignements tirés du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. L'un des principaux résultats de la Conférence a été la déclaration ministérielle, dans laquelle il a été souligné que le prochain plan d'action en faveur des pays les moins avancés devrait être élaboré sur la base des enseignements tirés.

61. En novembre 2019, le Fonds des Nations Unies pour la population, ainsi que les Gouvernements du Kenya et du Danemark, ont organisé conjointement le Sommet de Nairobi sur la Conférence internationale sur la population et le développement pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Conférence. Les participants à la Conférence, qui comprenaient plus de 8 300 délégués de plus de 170 pays, ont souligné le fait que le développement économique et les objectifs de développement durable ne seraient pas atteints sans une intensification des investissements dans les femmes, les filles et les jeunes. Les gouvernements et leurs partenaires nationaux et internationaux se sont engagés à accélérer l'exécution du Programme d'action de la Conférence en mettant fin à la mortalité maternelle, à répondre aux besoins en matière de planification familiale et à éradiquer la violence fondée sur le genre et les pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles d'ici 2030.

62. En février 2020, ONU-Habitat a organisé le Forum urbain mondial, au cours duquel la Cities Investment Platform, dispositif d'investissement dans les villes, a été

lancée en vue de répondre à la demande urbaine en infrastructures locales et d'attirer les investisseurs. Des solutions numériques en matière d'aménagement urbain et d'urbanisme ont été présentées, notamment un système d'information géographique aux fins du suivi de diverses données, dont celles sur les catastrophes, la mobilité et la fourniture de services de base.

63. Le 20 novembre 2019, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique sur le thème « Positionner l'industrie africaine pour alimenter le marché de la ZLECAf » a été célébrée dans plusieurs pays africains ainsi qu'au siège de l'ONUDI. Les célébrations ont donné aux participants l'occasion d'examiner les possibilités découlant de la création de la Zone. En Éthiopie, les célébrations ont eu lieu dans le cadre de la deuxième Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, qui a été organisée conjointement par le Département du commerce et de l'industrie de la Commission de l'Union africaine, l'ONUDI, l'ITC, l'Organisation africaine des zones franches et la Korea-Africa Foundation. Diverses manifestations parallèles ont été tenues pendant la semaine, notamment le Forum mondial pour le développement des exportations, le forum mondial SheTrades, la réunion annuelle de l'Organisation africaine des zones franches, le forum régional pour le développement des chaînes de valeur, le forum commercial Afrique-Corée et l'atelier de l'Association panafricaine de l'industrie manufacturière.

K. Partenariats et mobilisation des ressources

64. Conformément à sa stratégie visant à industrialiser l'Afrique, la BAfD encourage la mise en place de bases industrielles nationales en apportant des financements, l'accent étant mis sur les projets d'industrialisation pouvant jouer un rôle de catalyseur. En 2019, un total de 400 millions de dollars a été versé en faveur du projet mené au Mozambique dans le secteur du gaz naturel liquéfié. La BAfD et la BID ont contribué respectivement à hauteur de 26,3 millions et de 99,7 millions de dollars pour soutenir le projet de transport de Temane au Mozambique, d'une valeur de 513,7 millions de dollars, aux côtés d'autres investisseurs et donateurs. Le projet devrait faire passer l'accès de la population à l'électricité de 27 % en 2018 à 100 % en 2030. Les deux banques ont également approuvé l'allocation d'un montant de 432 millions de dollars au projet national d'élimination du paludisme au Nigéria. En Mauritanie, elles ont contribué conjointement à hauteur de 52,92 millions d'euros à un projet de transformation agricole visant à accroître la productivité et la présence sur le marché des petites exploitations agricoles grâce à l'irrigation et au développement des infrastructures.

65. L'AFREXIM et la Banque d'import-export de Chine ont conçu ensemble le Programme d'investissement et d'industrialisation Chine-Afrique, d'un montant de 1 milliard de dollars, qui vise à fournir des capitaux d'emprunt en faveur de projets industriels en Afrique. L'AFREXIM a également créé le Fonds pour le développement des exportations en Afrique, un instrument de capitaux propres destiné aux entreprises et aux projets dans le secteur manufacturier en Afrique. Elle collabore également avec l'ITC pour mettre sur pied le programme « How to Export » afin d'améliorer les connaissances et les compétences commerciales des acteurs du commerce transfrontière dans le cadre de la ZLECAf. Elle a en outre créé le mécanisme de financement de la préparation des projets afin d'augmenter la réserve de projets susceptibles de recevoir le soutien des banques dans les pays membres. Le mécanisme aide les secteurs public et privé à mettre sur le marché des projets bien structurés, sans risque et pouvant être financés.

66. Dans le cadre de la stratégie commune Afrique-Union européenne, la Banque européenne d'investissement a versé 1,8 milliard d'euros pour encourager les investissements du secteur privé en Afrique. Parmi ces fonds, 900 millions d'euros sont consacrés à la mobilisation de nouvelles sociétés, de grandes entreprises et de start-ups dans les domaines de la fabrication, du numérique, de l'agrobusiness, de la technologie et de la finance. Une promesse d'investissement de 15 millions de dollars a été signée en 2019, prévoyant un fonds de capital-investissement général qui couvre principalement les dépenses en immobilisations visant à développer les petites et moyennes entreprises en Afrique du Nord. À la date de clôture initiale, le fonds avait atteint 80 millions de dollars. Les sociétés du portefeuille du fonds devraient également se développer au niveau régional et contribuer à renforcer le commerce entre les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, tout en créant directement plus de 1 000 emplois.

67. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a continué de promouvoir l'accès au financement. En 2019, il a accordé une subvention de 150 000 dollars au Gouvernement tanzanien aux fins de la construction d'un centre de regroupement des produits agricoles à Kigoma. La subvention a été complétée par un investissement de 40 000 dollars fait par l'ITC. En Ouganda, le Fonds a fourni une garantie de prêt partielle de 226 000 dollars à une entreprise agricole de transformation de la volaille qui a ainsi pu obtenir un prêt de 650 000 dollars d'un fonds d'investissement à impact. Le Fonds commun pour les produits de base a accordé des prêts de 970 000 euros à la Côte d'Ivoire pour faciliter le mixage et l'emballage d'engrais sec en vrac, de 1,5 million de dollars au Bénin pour renforcer la chaîne de valeur de la noix de cajou et de 2 millions de dollars au Kenya pour renforcer les chaînes de valeur de la noix de macadamia, de la noix de cajou, du sésame et de l'avocat.

68. La FAO et l'ONUDI ont dirigé l'Initiative de développement accéléré de l'agriculture et de l'agro-industrie PLUS, un programme multipartite visant à développer la chaîne de valeur de l'huile de palme. Dans le cadre de ce programme, les parties prenantes ont collaboré à la conception et à la mise à l'essai sur le terrain d'un système d'agroforesterie axé sur le palmier à huile. Avec la participation du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'industrie et du commerce de la République-Unie de Tanzanie, un comité de coordination interministériel a été mis en place avec succès pour le sous-secteur. La FAO s'est associée au FIDA, à l'Agence allemande de coopération internationale, au Fonds d'équipement des Nations Unies, au PAM et à la Banque mondiale pour mettre en œuvre un projet d'inclusion financière agricole au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo.

L. Coopération Sud-Sud

69. Dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités techniques et institutionnelles de quatre ans visant à améliorer la gestion des chaînes de valeur de l'aquaculture et de la pêche en Éthiopie, l'ONUDI, la Fédération de Russie et l'Université technique d'État d'Astrakhan ont organisé conjointement un voyage d'étude de 10 jours pour une délégation de fonctionnaires du Gouvernement éthiopien et de représentants du secteur privé du pays. La visite a facilité le transfert de connaissances et le partage des meilleures pratiques dans le secteur de la pêche entre les principaux instituts techniques russes et des entreprises et fabricants du secteur. À terme, l'objectif du projet est de contribuer à la création d'un centre de développement de la pêche et de l'aquaculture sur le lac Tana, en Éthiopie.

70. En novembre 2019, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le Département des affaires économiques de la Commission de l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont organisé conjointement le onzième Forum du secteur privé africain à Madagascar afin de promouvoir l'intensification des investissements privés Sud-Sud. Le Bureau a également collaboré avec l'OIF et l'ONUDI pour organiser le Forum économique de Bangui en décembre 2019, en vue de favoriser la revitalisation des industries dans les pays africains les moins avancés. À l'issue des stages de formation organisés en marge du Forum, 91 jeunes et 60 fonctionnaires et responsables d'organisations non gouvernementales ont reçu un certificat attestant respectivement de leurs capacités en matière d'entrepreneuriat et en matière d'initiatives à effet rapide.

71. Dans le cadre du mécanisme « Reverse Linkage » de la BID, qui contribue à la coopération Sud-Sud, le Maroc a continué de fournir une assistance à divers pays d'Afrique subsaharienne (Mali, Niger et Tchad) pour les aider à exploiter les énergies renouvelables. Deux centrales photovoltaïques d'une capacité de 2,43 mégawatts qui doivent être mises en service au Mali permettront à 35 000 personnes dans 24 villages d'avoir accès à l'électricité et augmenteront les possibilités d'emploi. En janvier 2020, la BID s'est associée à l'OMC, à la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et à la Société internationale islamique de financement du commerce pour lancer en Guinée le programme « Reverse Linkage », qui est axé sur les chaînes de valeur de la mangue et de la noix de cajou.

III. Questions transversales

A. Intégration des femmes dans le développement industriel

72. En collaboration avec la FAO, le FIDA et le PAM, ONU-Femmes a appliqué un programme visant à accélérer le rythme des progrès sur la voie de l'avancement économique des femmes rurales en Éthiopie, au Libéria, au Niger et au Rwanda. Le programme a pour objet d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, de créer des possibilités de revenu, de renforcer la sécurité de revenu, l'esprit d'initiative et la participation des femmes rurales et de resserrer la collaboration avec les décideurs en vue de promouvoir un cadre de politiques propice à un développement rural tenant compte des questions de genre au profit de quelque 36 500 femmes et 10 398 hommes des zones rurales et, indirectement, de 231 538 membres de ménages.

73. L'ONUDI a noué un partenariat avec l'Agence italienne de coopération au service du développement pour mettre en œuvre dans sept pays, dont l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, un programme promouvant l'autonomisation des femmes aux fins d'un développement industriel durable et sans exclusive. Dans le cadre du programme, des plans d'action propres à chaque pays ont été élaborés et une base de données regroupant 1 300 femmes entrepreneurs dans le secteur manufacturier a été créée. Dans plusieurs pays africains, dont l'Afrique du Sud et le Sénégal, l'ONUDI, en partenariat avec ONU-Femmes, a poursuivi l'exécution d'un programme financé par l'Allemagne visant à fournir aux décideurs et aux spécialistes des conseils sur la définition et la mise en place d'un cadre d'action intégrant des politiques d'égalité des genres et des politiques industrielles vertes.

74. L'ITC travaille avec des associations professionnelles de femmes dans toute l'Afrique, qui représentent quelque 900 000 femmes, afin de mieux faire comprendre l'incidence du commerce sur les femmes et l'effet que la ZLECAf aura sur les entreprises appartenant à des femmes, ainsi que de créer des occasions d'échanger

avec les négociateurs commerciaux sur des questions de fond touchant ces entreprises. Les parties prenantes axent leurs efforts sur des recommandations concernant la facilitation des échanges et l'accès aux marchés, les normes, les obstacles non tarifaires, le commerce des services, les technologies de l'information et des communications et le commerce numérique.

75. Au Mali, ONU-Femmes est venue en aide à plus de 20 000 femmes travaillant dans les chaînes de valeur du karité, de l'oignon et de la pomme de terre. Elle a formé plus de 4 000 femmes aux méthodes de production et de la transformation agricoles résilientes face aux changements climatiques, ainsi qu'à la création de valeur ajoutée, et a établi des liens commerciaux entre les producteurs ruraux et les acheteurs grâce à la plateforme numérique « Buy from Women », utilisée par plus de 700 productrices. Au Sénégal, ONU-Femmes travaille avec le Réseau des femmes agricultrices du Nord, une fédération des productrices de riz qui compte plus de 25 000 membres, en vue d'améliorer l'accès des femmes à la terre, de les équiper en semences, en intrants agricoles et en techniques à haut rendement énergétique et de les aider à accéder aux financements des banques commerciales et aux marchés.

B. Emploi des jeunes

76. En République centrafricaine, un projet de l'OIT en faveur d'emplois décents pour les jeunes femmes et hommes a permis d'améliorer les compétences de 320 jeunes en matière d'entrepreneuriat et de création d'entreprise. Au Zimbabwe, en collaboration avec le Gouvernement et la BAFD, l'OIT a construit deux centres agro-industriels dans le cadre du projet d'autonomisation des femmes et des jeunes. Au Ghana, avec l'appui du Gouvernement norvégien, elle a accru les possibilités de formation professionnelle et de certification accessibles aux acteurs des secteurs de l'agriculture, de la construction et du tourisme.

77. La FAO et l'ONUDI ont élaboré le programme conjoint « Perspectives pour les jeunes en Afrique : accélérer la création d'emplois dans l'agriculture et l'agrobusiness », qui vise à accroître les possibilités d'emploi décent et de d'emploi indépendant dans l'agriculture et l'agrobusiness qui s'offrent aux jeunes des zones rurales et périurbaines. La troisième phase du programme de la FAO sur l'approche pays intégrée aux fins de la promotion de l'emploi décent des jeunes dans le système agroalimentaire, d'un montant de 5,3 millions de dollars et financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, est en cours d'exécution au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Sénégal.

78. Dans plusieurs régions de Tunisie, l'UNOPS, aidé d'un financement de la BID et dans le droit fil de la stratégie nationale aux fins d'une économie verte, a continué de fournir un appui technique au fonctionnement d'une plateforme d'emplois verts. L'objectif du projet est de faciliter l'accès des jeunes diplômés au marché des emplois verts existant, d'anticiper les nouvelles possibilités d'emplois verts qui seront créées par les nouveaux investissements et d'aider les jeunes à fonder leur propre entreprise. À ce jour, plus de 1 000 jeunes sans emploi ont reçu une aide pour intégrer le marché du travail et plus de 100 entreprises vertes ont été lancées.

IV. Conclusions et recommandations

79. **La pandémie de COVID-19 devrait avoir une incidence durable sur le développement socioéconomique et industriel de l'Afrique. Si rien n'est fait, elle**

entraînera de lourdes pertes en vies humaines et détruira des moyens de subsistance, tout en nuisant à l'activité des entreprises publiques et privées. Il est donc impératif de mettre en place des initiatives à court, moyen et long terme pour permettre une reprise du développement industriel qui soit rapide mais aussi inclusive, résiliente et durable.

80. Les gouvernements devraient voir la pandémie de COVID-19 comme une occasion de réorienter la stratégie d'industrialisation de l'Afrique. Par conséquent, conformément aux recommandations de l'Union africaine, l'élaboration d'un programme régional de relance industrielle qui tienne compte des effets de la COVID-19 doit devenir une priorité absolue. Le nouveau plan d'action devrait tirer parti des possibilités pour diversifier l'économie, anticiper les changements dans la structure mondiale du commerce et de l'industrie et faciliter les efforts visant à accélérer l'intégration régionale au moyen de la ZLECAf.

81. La COVID-19 a accru les risques que comporte la forte dépendance du monde à l'égard de quelques pays pour s'approvisionner en produits essentiels. Les pays africains devraient mieux se positionner pour attirer les activités de fabrication, les entreprises manufacturières mondiales cherchant à diversifier sur le plan géographique leurs sources d'approvisionnement. Les pays africains doivent également continuer à développer leurs infrastructures, à améliorer la logistique, à investir davantage dans le développement des compétences et à réduire le coût des échanges commerciaux.

82. L'accès aux produits pharmaceutiques est un domaine prioritaire essentiel pour la santé publique en Afrique. Pour atténuer sa dépendance à l'égard des importations de produits pharmaceutiques, l'Afrique devrait accélérer la réalisation de son Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique, qui a été lancé par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec diverses parties prenantes, dont l'ONUDI, l'OMS et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). La ZLECAf représente une occasion de promouvoir le commerce des produits pharmaceutiques et de contribuer à long terme au renforcement des systèmes de santé africains.

83. Les pays africains ont la possibilité de faire fond sur la transformation numérique qui commence à s'opérer sur le continent et de procéder aux changements rendus urgents par la pandémie. Pour parvenir à une telle réorientation de leurs industries, ils doivent mobiliser les innovations et les investissements et les intégrer dans de nouveaux modèles d'activité qui mettent fortement l'accent sur les femmes et les jeunes et qui favorisent la croissance des secteurs formel et informel de l'économie. La formation, l'échange de technologies et la promotion des investissements sont des mesures générales importantes qui peuvent renforcer ce processus.

84. Les perturbations de l'approvisionnement en denrées alimentaires causées en Afrique par la pandémie de COVID-19 ont mis en évidence le fait que la sécurité alimentaire reste une grande priorité pour le continent et qu'il faut redoubler d'efforts pour promouvoir des systèmes alimentaires durables. Les solutions durables garantissant la sécurité alimentaire exigent d'investir dans les systèmes d'irrigation, de stockage, de transport et de transformation des produits agricoles afin de stimuler la production et de réduire les pertes après récolte et la volatilité de l'offre et du prix des denrées alimentaires.

85. La pandémie a montré l'importance que revêtent des partenariats solides, la coopération internationale, le partage d'informations et l'action commune. Il est dans l'intérêt du monde entier que les problèmes qui ne connaissent pas de frontières soient efficacement maîtrisés. Le multilatéralisme et la coopération internationale, notamment dans le cadre du système des Nations Unies, sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais.
